



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Section projets routiers cantonaux
Sektion Kantonsstrassenprojekte

Rue des Chanoines 17, 1701 Freiburg

T +41 26 305 36 44
www.fr.ch/tba

110f du 24.11.2023

Directive

—

Page de titre des plans


Historique du document

Version du	Auteur	Description	Statut/ validation
8.1.2003	L. Guzzinati	Elaboration version sommaire	Validé 8.1.2003
14.3.2013	R. Loosli	Définition de tous les éléments de la page de titre	Validé par groupe AQ 14.3.13
9.9.2013	R. Loosli	Corrections de la numérotation	
20.1.2014	R. Loosli	Ajouts objets PAR et EBR	-
5.8.2021	R. Loosli	Réorganisation et limitation infos hors projet	Validé PL/ IC 01.03.2023, finalisation 24.11.2023

1. Emplacement

Le cartouche se situe toujours en haut à gauche des plans.

2. Exemple

 ETAT DE FRIBOURG Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement – DIME Service des ponts et chaussées – SPC		Commune de ... «logo»		
Axe(s) « n° » *	Désignation « Désignation officielle de l'axe », *	PR « n° » - « n° »	Chantier PCAM xxxx	
Titre 1 : Désignation du projet officielle Titre 2 : Phase Titre 3 : Type/ contenu du plan Titre 4 : Spécification, partie du projet concerné			«logo» « Auteur du projet » « Adresse »	
Echelle 1 : xxx	Format ... x ... cm	Objet R	Numéro nX-YY-nZi	
Ind.	Dat	Dess.	Visa	Désignation/ Historique
	31.12.12	AB		Dessin d'origine
a	1.1.13	AB		Modification
b				

* En cas de plusieurs axes, une ligne pour chaque axe en augmentant la hauteur du rectangle en conséquence

Tailles des écritures (tous en Arial normal) :

Axe : 1.5 mm

« n » : 2.5 mm

Titre 2 : 3.5 mm

Titre 3 : 5 mm

Epaisseur des lignes : Extérieurs/ principaux 0.25 mm, intérieur/ secondaires 0.15 mm

3. Explications des différents champs

MAITRE(S) D'OUVRAGE

- > Logo et texte Etat FR | DIME | SPC. Le cas échéant combiné avec le nom de la commune ou tiers

AUTEUR DU PROJET

- > Peut contenir un logo
- > Nom et adresse

PROJET

Tous ces éléments font partie de la désignation officielle du projet et sont définis par le Chef/fe de projet du SPC et sont fixes pour tous les plans.

Axe

- > N° de la route cantonale [toujours 4 chiffres]
- > Désignation officielle de l'axe (Exemple : Murten – Tafers – Plaffeien - Schwarzsee)

PR ¹

- > Pour les chantiers linéaires
 - > Points de repère avant et après le chantier (ne pas calculer des km intermédiaires) [0250 à 0325]
- > Pour les petits ouvrages d'art
 - > Points de repère avant + distance en mètres [0250 +87]

Titre 1 : Désignation officielle du projet (y.c. commune(s) et lieu-dit [localité, secteur, nom de rue]/ projet partiel)

- > Exemples :
 - > Riaz, VALTRALOC traversée
 - > Romont-Vaulruz, réaménagement RC, lot 10 Romont-Mézières
 - > Le Flon, réaménagement traversée de Bouloz

Chantier

- > N° du chantier du SPC [normalement PCAM suivi de 5 chiffres]

¹ Les PR sont des points de repère, matérialisés sur place avec un carré jaune

- > Pour les routes cantonales fribourgeoises, leur espacement est de 250m environ
- > Les PR sont numérotés en décimètres, exemple : le PR 25 est situé à 250m du début de l'axe

PLAN

Tous ces éléments sont variables pour chaque plan.

Titre 2 : Phase de projet

- > N° et intitulés selon SIA 103
 - > 21 : (Définition de l'objet,) Etude de faisabilité
 - > 31 : Avant-projet
 - > 32 : Projet de l'ouvrage
 - > (33 : Procédure de demande d'autorisation. [Les plans d'enquête sont ceux de la phase 32 ou exceptionnellement de la phase 31])
 - > 41 : Appel d'offres
 - > 51 : Projet d'exécution
 - > 53 : Dossier de l'ouvrage exécuté

Titres 3 et 4 : « Type / contenu du plan » et « Spécification, partie du projet concerné »

La liste ci-après donne des exemples par groupe de plans, elle n'est pas fixe et peut être adaptée / élargie en fonction des projets

Groupe [chapitre rapport technique]	Titre 3 : Type/ contenu du plan	Titre 4 : Spécification, partie du projet concerné (les km du projet commencent en général au km correspondant au PR du début)
[01] Projet d'ensemble	> Carte d'ensemble (1:25'000) > Situation cadastrale avec n° d'autorisation > Contraintes	> Situation km 0.000 – 0.560
[02] Construction routière	> Construction routière	> Situation km 0.000 – 0.560 > Situation carrefour xy > Profil en long km 0.000 – 0.560 > Profils en travers km 0.000 – 0.560 > Profil type xy (exemple : Chaussée 6m avec bandes cyclables et détails)
[03] Limitation des émissions de bruit d'une installation fixe	> Assainissement du bruit routier > Mise en conformité du projet routier selon l' OPB > Mur(s) antibruit xy	> Etat sonore actuel ou horizon, km 0.000 – 0.560 > Etat sonore à la mise en service, km 0.000 – 0.560 > Vue en plan > Elévation > Types et détails > Coffrage > Armature
[04] Ouvrages d'art	> Ouvrage xy	> Vue en plan > Elévation > Types et détails > Coffrage > Armature
[05] Signalisation et marquages	> Signalisation et marquages	> Situation km 0.000 – 0.560
[06] Evacuation des eaux de surface [07] Conduites industrielles, équipements électromécaniques (EM)	> Canalisations EC > Bassin de rétention (ou/et) traitement xy > Canalisations et conduites industrielles > Equipements	> Situation km 0.000 – 0.560 > Profil en long km 0.000 – 0.560 > Chambre/ sac type xy, > Fouille type > Exutoire xy

	électromécaniques (EM)	
[08] Eclairage	> Eclairage	> Situation km 0.000 – 0.560 > Socle type xy
[09] Plantations	> Plantations	> Situation km 0.000 – 0.560
[10] Dispositifs de retenue des véhicules	> Dispositifs de retenue des véhicules	> Situation km 0.000 – 0.560 > Elévation km 0.000 – 0.560 > Plan type, détails xy
[11] Aménagement urbain, clôtures	> Aménagement urbain, clôtures	> Situation km 0.000 – 0.560 > Plan type, détails xy
[12] Défrichage et reboisement	> Défrichage et reboisement	> Situation km 0.000 – 0.560
[13] Acquisitions de terrain	> Expropriations	> Situation km 0.000 – 0.560
[14] Réalisation des travaux	> Installations de chantier > Phases de réalisation > Phases du trafic (Gestion de circulation)	> Situation km 0.000 – 0.560 > Profil types

Echelle

- > Principes de présentation :
 - > Une échelle : 1 : 1000
 - > Echelle déformée : 1 : 1000/ 100
 - > Plusieurs échelles : 1 : 50, 1 : 20

Format

- > Format en cm [60 x 84 cm]

Objet

L'objet désigne le type de l'objet (principal) présenté sur le plan.

C'est toujours le premier élément de la liste ci-après correspondant qui est à reprendre

Objet	Description	Remarques
SM	> Signalisation et marquages	
IM	> Infrastructure de mobilité	Construction ou assainissement d'infrastructures de mobilité
CAN	> Canalisations	Tous les plans concernant l'évacuation des eaux
CI	> Conduites industrielles	Tous les plans concernant les conduites industrielles et les équipements électromécaniques
OA	> Ouvrages d'art	Uniquement pour les plans des ouvrages. Sont considérés comme OA également tous les bassins de rétention ou/et traitement indépendamment de leur type de construction.
EBR	> Etude acoustique du bruit routier	Rapport d'une étude de mise en conformité d'un projet routier ou d'une étude d'assainissement du bruit routier.

Numéro

Le numéro doit être unique pour tout un chantier/ projet.

Le nom des fichiers pdf correspond au numéro, suivi du titre simplifié

> Composition du numéro : nX-YY-nZi

- > nX : N° du projet du mandataire [format libre, un ou plusieurs lettres ou chiffres]
- > YY : Phase de projet [le n° de la phase selon le titre 3]
- > nZ : N° du plan [format libre, un ou plusieurs lettres ou chiffres. Cependant, un regroupement par les groupes du titre 4 est demandé – par exemple en reprenant le n° du groupe]
- > i : indice (version) [néant, a-z]

L'application de ces règles implique lors de chaque changement de phase l'attribution d'un nouveau n° de plan en commençant avec l'indice vide. Pour ce nouveau numéro il suffit de remplacer le numéro de la phase [YY], le reste du numéro peut rester inchangé.

Historique/ Versions et contrôles

Le tableau secondaire sous le titre proprement dit, sert à la gestion des versions et des contrôles

Champ	Description
Ind.	Indice du plan. La première version d'un plan n'a jamais d'indice, la cellule reste vide
Date	Date de la version
Dess.	Initiales du dessinateur, sous forme texte dans le fichier de dessin
Visa	Visa <u>manuscrit</u> (des signatures scannées ne sont pas acceptées) du contrôle effectué par le Chef de projet du mandataire. Visa électronique exigé pour les plans pdf.
Désignation/ Historique	La première ligne est soit vide ou « Dessin d'origine ». Description parlant et exhaustive des changements par rapport à la version précédente.